

RAPPORT DE LA TRENTIEME REUNION DE LA COMMISSION

(Hobart, Australie, du 24 octobre au 4 novembre 2011)

OUVERTURE DE LA RÉUNION

1.1 La trentième réunion annuelle de la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique s'est tenue à Hobart (Tasmanie, Australie), du 24 octobre au 4 novembre 2011, sous la présidence de M. Terje Løbach (Norvège).

1.2 Les membres de la Commission suivants sont représentés : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Chili, République populaire de Chine (ci-après dénommée « la Chine »), République de Corée, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon, Namibie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Fédération de Russie, Suède, Ukraine, Union européenne et Uruguay.

1.3 Les autres Parties contractantes, la Bulgarie, le Canada, les îles Cook, la Finlande, la Grèce, l'île Maurice, les Pays-Bas, le Pérou et le Vanuatu, ont été invitées à assister à la réunion à titre d'observateurs. Les Pays-Bas y assistent à ce titre.

1.4 L'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels (ACAP), la Coalition sur l'Antarctique et l'océan Austral (ASOC), la Commission baleinière internationale (CBI), la Commission pour la conservation du thon rouge du sud (CCSBT), la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Commission interaméricaine du thon tropical (CITT), la Commission océanographique intergouvernementale (COI), la Coalition des opérateurs légaux de légine (COLTO), le Comité pour la protection de l'environnement (CPE), la Commission pour la conservation et la gestion des stocks de poissons grands migrateurs dans le Pacifique occidental et central (CPPCO), la Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS), l'Agence des pêches du Forum (FFA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA), l'Organisation des pêches de l'Atlantique Sud-Est (OPASE), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Comité scientifique pour la recherche antarctique (SCAR), le Comité scientifique sur la recherche océanique (SCOR), le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SPC) et l'Union mondiale pour la nature (UICN) ont également été invitées à assister à la réunion en tant qu'observateurs. L'ACAP, l'ASOC, la CBI, la CCSBT, la COLTO, le CPE, l'OAA, l'OPASE, le SCAR et l'UICN y assistent.

1.5 Conformément à la décision prise par la Commission l'année dernière (CCAMLR-XXIX, paragraphe 17.1) et à la COMM CIRC 11/45, les Parties non contractantes (PNC) suivantes ont été invitées à assister à la XXX^e réunion de la CCAMLR en tant qu'observateurs : Antigua, Bahamas, Cambodge, Colombie, République populaire démocratique de Corée, République dominicaine, Guinée équatoriale, République islamique d'Iran, Kenya, Malaisie, Mexique, Mongolie, Nigeria, Panamá, Philippines, Singapour, Seychelles, Thaïlande, Togo, Trinidad et Tobago, Turquie, Émirats arabes unis et Vietnam. Aucune PNC n'est représentée.

1.6 La liste des participants figure à l'annexe 1 et la liste des documents présentés à la réunion, à l'annexe 2.

1.7 Le président accueille tous les participants à la réunion. Il déclare que c'est pour la Norvège un privilège que de présider la réunion annuelle de la Commission et remercie les Membres de leur soutien et encouragement.

1.8 Le président a l'honneur d'accueillir Son Excellence Monsieur Peter Underwood, gouverneur de la Tasmanie qui, selon lui, porte un vif intérêt à l'Antarctique et, par conséquent, aux travaux de la CCAMLR. L'allocution d'ouverture du Gouverneur figure à l'annexe 3.

1.9 Au nom de la communauté aborigène de Tasmanie, Mme Theresa Sainty accueille tous les participants par une cérémonie traditionnelle de « bienvenue au pays ».